LES AIDES DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE AUX BIBLIOTHÈQUES

Journée ABF à Clermont-Ferrand
Lundi 4 octobre 2010

Plan de l'intervention

1. **Le CNL et ses missions**
2. **Les aides thématiques aux bibliothèques**
3. **Comment et pourquoi demander une aide ?**
4. **Les autres aides du CNL aux bibliothèques**
5. **Les autres aides de l'État aux bibliothèques**

Le CNL et ses missions

Les aides thématiques aux bibliothèques

Comment et pourquoi demander une aide ?

Un essai de typologie

1. Développer ou reprendre un segment documentaire faible ou vieillissant
2. Accompagner la mise en œuvre d'une action culturelle (manifestations locale, nationale, régulière ou ponctuelle etc.)
3. Développer des partenariats et/ou des dépôts auprès d'autres structures (culturelles, sociales, éducatives, petite enfance etc.)
4. Apporter un éclairage documentaire sur une problématique sociétale identifiée
5. Aide à la constitution d'un premier fonds

Développer ou reprendre un segment documentaire faible ou vieillissant

- Segment documentaire cohérent au regard des secteurs éditoriaux soutenus par le CNL
- Expliciter sa politique documentaire (sur plusieurs années si possible)
- Liste des acquisitions prévues conforme aux objectifs de politique documentaire affichés
- « Thématiser » la demande → a minima faire ressortir un découpage dans la présentation de la liste ou mieux : cerner une thématique documentaire

Accompagner la mise en œuvre d'une action culturelle (manifestations locale, nationale, régulière ou ponctuelle etc.)

- Cibler des segments documentaires cohérents au regard des secteurs éditoriaux soutenus par le CNL
- Expliciter les dispositifs de médiation de ces fonds aidés par le CNL dans le cadre de cette action culturelle

Développer des partenariats et/ou des dépôts auprès d'autres structures (culturelles, sociales, éducatives, petite enfance etc.)

Cibler des segments documentaires cohérents au regard des secteurs éditoriaux soutenus par le CNL

Donner des éléments de contexte et de connaissance des partenaires impliqués

Expliquer pour quoi, pour qui et selon quelles modalités d'accessibilité les fonds seront-ils déposés chez les partenaires

Apporter un éclairage documentaire sur une problématique sociétale identifiée

- Cibler des segments documentaires cohérents au regard des secteurs éditoriaux soutenus par le CNL
- Rendre lisible la problématique choisie à travers la liste des acquisitions prévues
- Détailler les actions de médiation prévues pour ce fonds

Aide à la constitution d'un premier fonds

- Couvrir l'ensemble des champs documentaires (i.e l'ensemble des secteurs éditoriaux) soutenus par le CNL
- Les proportions peuvent varier d'un champs à l'autre dans l'économie générale du projet (pas d'obligation équipartition)
- La liste des acquisitions prévues doit rester cohérente au regard de la taille de la bibliothèque et de ses objectifs de politique documentaire

Les autres aides du CNL aux bibliothèques

Les autres aides de l'État aux bibliothèques

Merci de votre attention.

François Rouyer-Gayette, CNL :
francois.rouyer-gayette@culture.gouv.fr
Jean-Marie Hermel, CNL :
Jean-Marie.Hermel@culture.gouv.fr
Dominique Frasson-Cochet, DRAC :
dominique.frasson-cochet@culture.gouv.fr
Renaud Aïoutz, RISOM :
aioutz@risom.fr